

Compte rendu du conseil d'administration de l'ACOP-F

le 18 mars 2006 à Paris

Présents :

Thierry Boy ; Jean-Luc Brun ; Jean-Louis Brunati ; Suzanne Bultheel ; Michel Demersseman ; Docteur Delmas ; Françoise Denan ; Hélène Facy ; Hélène Gervais ; Jean-Louis Guerche ; Bernard Lespès ; Suzanne Magnaldi ; Odile Mallick ; Denise Marconnès ; Véronique Pannetier ; Daniel Pandolfi ; Danielle Pourtier

Excusés : Denis Cornette ; Bernard Desclaux ; Ghislaine Fonteneau ; René Hernandez

1. Actualité :

- Le Ministère de l'Education Nationale et l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie viennent de conclure un accord-cadre paru dans le B.O. n° 11 de jeudi 16 mars. Il a pour objet de développer l'apprentissage, valoriser les parcours européens de formation, et faire évoluer l'orientation des élèves !

Les signataires proposent d'organiser au printemps 2006 une rencontre nationale entre les CCI et les CIO sur le thème de l'orientation. Pour la première fois le ministère tient compte du réseau des CIO, mais nous devons affirmer notre spécificité dans le processus individuel d'orientation, dans l'apport d'une information indépendante et objective, et notre qualité de formation.

- La Mission de l'orientation affirme que la décision de réduire le nombre des recrutements au concours CO-Psy à 50 a été prise par la DPE sans aucune concertation. Il s'agirait d'une logique comptable indépendante de toute réflexion sur l'orientation.

- Intégration des CIO dans les maisons de l'emploi: Jean-Louis Guerche expose la situation du CIO de Romorantin. La charte des maisons de l'emploi ne respecte pas notre code de déontologie, or l'intégration à ces maisons implique la signature de leur charte, et donc son application à tous. Exemple également du CIO de Lourdes installé dans la maison de l'emploi, il est maintenant question de retirer le sigle CIO. Le danger n'est pas tellement au début, mais progressivement le CIO est absorbé.

Proposition de réunir le prochain C.A. à Romorantin en signe de protestation de l'ACOP-F.

Jean-Louis Guerche rédige une déclaration que le C.A. de l'ACOP-F approuve à l'unanimité.

- Il existerait à l'université de Tours un master en lien avec le travail en CIO, une stagiaire de master ingénierie de la formation ou de l'information ferait un travail sur les CO-Psy et les CIO, Hélène Gervais est chargée de s'informer à ce sujet.

2. Réunion du groupe de travail sur les missions des psychologues de l'Education Nationale au ministère. Compte rendu de Danielle Pourtier.

Le Bureau avait décidé de faire un courrier demandant que l'ACOP-F puisse participer à ce groupe de travail. L'inspecteur GACHET qui préside ce groupe a accepté la présence de la présidente de l'ACOP-F car le président de l'AFPS, Richard Redondo, y participe déjà.

Danielle Pourtier a donc assisté à la réunion qui a eu lieu le 17 mars. Le groupe, constitué essentiellement de personnes concernées par l'enseignement primaire, a travaillé à la réalisation d'un texte sur les missions des psychologues de l'EN, avec interdiction de parler de CO-Psy ou de CIO. Le texte n'a pas été terminé, cependant sa mise en œuvre est prévue pour septembre 2007. Plus inquiétant, le choix des personnels devant assurer ces missions dans le secondaire serait effectué par le cabinet du Ministre. Les fédérations de parents d'élèves, notamment la FCPE, demandent le prolongement des psychologues du primaire dans le secondaire, et que les CO-Psy ne soient plus psychologues. Il faut contacter les

fédérations FCPE locales pour savoir si elles ont été consultées à ce propos. Par ailleurs le président de l'AFPS trouve que notre texte fait une part trop importante à l'orientation, et ne montre pas en quoi nous sommes psychologues. Chez les psychologues primaires ce sont essentiellement les tests, les bilans, les techniques qui caractérisent le psychologue. La prochaine réunion du groupe aura lieu début mai 2006.

3. Groupe des six. Compte rendu de Jean-Luc Brun

16 fiches sont en cours de réalisation. Jean-Luc nous fait parvenir les fiches qui doivent être réalisées par l'ACOP-F au fur et à mesure. La principale préoccupation des psychologues primaires est d'obtenir un statut.

Le délai fixé par le groupe des six pour la finalisation des fiches est le 6 avril.

Un débat est engagé sur la pertinence de découper la pratique de psychologue en activités. Cela semble nécessaire aujourd'hui mais on doit être très prudent quant à la langue que l'on utilise pour rédiger ces fiches. Il est important qu'elles soient précédées d'un texte qui fait lien.

4. Le site de l'ACOP-F n'est pas assez régulièrement mis à jour et enrichi. Un comité de rédaction constitué d'Hélène Facy, Danielle Pourtier, Thierry Boy est chargé du contenu du site en collaboration avec Bernard Desclaux, mais il importe que l'ensemble des membres du C.A. leurs communiquent fréquemment des informations et remarques sur le site.

5. JNE de Metz

Promesses de subventions

Conseil Régional	10 000 Euros
Conseil Général	4 000 Euros
GMF	3 000 Euros
MGEN	1 000 Euros
Crédit mutuel	1 500 Euros

Les locaux étant gratuits, le budget ne devrait pas être déficitaire.

Les accompagnants qui ne participeront à aucun des travaux des JNE, mais uniquement à la soirée récréative, ne paieront ni adhésion à l'ACOP-F, ni frais d'inscription aux JNE.

Programme prévisionnel ci-joint

6. JNE de Tours 2007

Thèmes proposés:

- 1°) Au-delà de l'insertion, quelle liberté pour le sujet?
- 2°) Du cœur du métier au cœur du sujet.

Le second thème remporte l'adhésion du C.A.

7. Projet JNE 2008

Projet de faire un congrès commun ACOP-F et AFPS sur un ferry entre Marseille et la Corse. Approuvé à l'unanimité.

8. Les relations avec la SFP

Odile participe aux réunions de la SFP pour l'ACOP-F

Une journée d'études est envisagée sur la relation école famille le 21 octobre 2006 à Paris.

La SFP va d'autre part proposer des formations aux psychologues praticiens.

Le SNUIPP va rejoindre les organisations associées.

9. AIOSP: Association Internationale de l'orientation scolaire et professionnelle

Suzanne Bultheel a traduit et remis aux membres de l'ACOP-F le guide des compétences des professionnels de l'orientation réalisé par l'AIOSP. L'AIOSP travaille à ce que le guide devienne une référence internationale pour la certification et l'évaluation des personnels de l'orientation. Trois membres de son conseil d'administration participent aux travaux du groupe d'experts de l'orientation tout au long de la vie de l'union européenne; et l'AIOSP est représentée au Conseil de l'Europe.

Ce guide pose de nombreux problèmes, concernant notamment :

- l'absence de toute notion de psychologie, y compris dans la partie consacrée à l'orientation scolaire.
- l'éthique professionnelle
- les missions et organisation des services
- la formation
- le modèle comportementaliste qu'il privilégie à outrance

Il est important de maintenir notre présence au sein de l'association pour faire connaître et défendre notre conception de la profession, même si elle y est minoritaire.

Hélène Gervais et Suzanne Bultheel proposent d'animer un atelier à ce sujet en s'appuyant sur les résultats de l'enquête INETOP/ACOP-F lors du prochain congrès de l'AIOSP à Copenhague.

10. ONISEP

Le CNAM, dans le cadre de la LOLF restructure et fait fusionner ses équipes de recherche. Plusieurs instituts seraient fusionnés. L'institut d'étude du travail, l'institut d'ergonomie du travail et l'INETOP deviendraient : L'institut du travail et du développement. Cette fusion signerait l'abandon de la psychologie de l'éducation et de l'orientation comme champs de recherche. Or, il est fondamental de garder un centre de recherche dans ces domaines.

Par ailleurs, que deviennent les CO-Psy et les D-CIO détachés sur l'INETOP? Ils n'apparaissent plus dans le projet d'Anne Lancry, et dans les "équipes de recherche partenariales" 2/3 des personnes sont supprimées.

11. Enquête INETOP

Quelques éléments ont été retravaillés, c'est le cas notamment de la demande de formation continue, des catégories voisines ont été regroupées.

L'INETOP continue ses recherches vers l'analyse des pratiques. L'ACOP-F peut développer l'analyse des résultats en lien avec l'enquête de la DEP.

Hélène Gervais et Suzanne Bultheel proposent d'animer un atelier à ce sujet aux JNE de Metz, en concertation avec Rodrigue OZENNE.

Fait à Narbonne et Périgueux, le 08 avril 2006

Véronique PANNETIER et Suzanne BULTHEEL